

## Avant-propos

À l'automne 2010, on le disait au plus mal. Pour les uns, il avait sombré dans une profonde dépression. Pour les autres, il était sur le point de passer l'arme à gauche et les « initiés » distillaient avec une feinte commisération les dernières informations relatives à sa santé déclinante. Dans les rédactions, on « réactualisait » la « chair fraîche », c'est-à-dire la nécrologie qui, le jour venu, retracerait les grandes étapes de la carrière de Jacques Chirac, cette personnalité inclassable qui a marqué de sa très forte personnalité près d'un demi-siècle de la vie politique française.

Tous en ont été pour leurs frais. Jacques Chirac est toujours bien vivant, même si l'usure de l'âge se fait sentir. Le voilà même de nouveau au centre de l'actualité, il est vrai à son corps défendant. Car, du 7 mars au 8 avril 2011, l'ancien chef de l'État est censé, si sa santé le lui permet, comparaître devant le tribunal correctionnel de Paris pour y répondre des affaires de financement illicite du RPR, plus exactement pour « détournement de fonds publics », « abus de confiance » et « prise illégale d'intérêts ».

Les faits qui lui sont reprochés portent d'une part sur vingt et un emplois présumés de complaisance rétribués sur fonds publics entre octobre 1992 et mai 1995, d'autre part sur sept emplois présumés fictifs à la mairie de Paris, confiés à des permanents du RPR

d'octobre 1990 à novembre 1994, dossier dans lequel plusieurs condamnations, dont l'une visant l'ancien Premier ministre Alain Juppé<sup>1</sup>, ont déjà été prononcées.

Instruites séparément, l'une à Paris, l'autre à Nanterre, par les juges Xavière Simeoni et Jacques Gazeau, ces deux affaires sont jugées conjointement à la suite de la décision prise le 8 décembre 2010 par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

C'est la première fois depuis les débuts de la V<sup>e</sup> République qu'un ancien chef de l'État, redevenu un justiciable comme un autre, se retrouve sur le banc des prévenus. Le cas n'est pas banal, même s'il est loin d'être un phénomène isolé à l'échelle de la planète. Ainsi, le 31 décembre 2010, le tribunal de district de Tel-Aviv a reconnu coupable l'ancien président israélien Moshe Katsav de « viols et harcèlement sexuel », un verdict qu'on pourrait croire de mauvais augure pour son homologue français.

À tort. Car, outre la nature très différente des faits incriminés, Jacques Chirac se retrouve dans la position d'un « accusé pour la forme ». Certes, il encourt théoriquement, pour « détournement de biens publics » et « abus de confiance », une peine de dix ans de prison et une amende de 150 000 euros. Mais il s'agit d'un risque virtuel puisqu'il n'y a pas, il n'y a plus de victime qui soit partie civile à l'audience. Pour une simple raison : les deux affaires ont fait l'objet d'un arrangement à l'amiable entre les avocats de Jacques Chirac, l'UMP et la mairie de Paris, qui s'était jadis constituée partie civile.

Au terme de cet accord, ratifié par le Conseil de Paris le 27 septembre 2010, à la quasi et touchante unanimité de ses membres, la Ville s'est en effet désistée de son action, moyennant le versement par

---

1. Devenu, à l'automne 2010, ministre d'État et ministre de la Défense dans le gouvernement de François Fillon.

Jacques Chirac et l'UMP (à hauteur des deux tiers de la somme pour celle-ci) des 2 218 092,46 euros correspondant aux salaires incriminés.

C'est donc à un curieux procès que l'on va assister. Il n'y a plus de victime à indemniser et l'on imagine mal l'accusation faire du zèle dans un dossier où le parquet avait, à deux reprises, requis un non-lieu. C'est un nouveau « procès du collier de la reine ». Jacques Chirac en sortira blanchi de toutes les accusations portées contre lui comme, jadis, le cardinal de Rohan, acquitté par ses juges qui se montrèrent plus sévères pour les comparses, le comte et la comtesse de La Motte ou le pamphlétaire Tallemant des Réaux.

Le tout à la grande satisfaction d'une opinion publique peu encline à la sévérité envers un homme qu'elle a quasiment béatifié depuis son départ des palais de la République et auquel elle voue une adulation inversement proportionnelle à la détestation qui entoure son successeur.

Interrogez en effet les gens autour de vous. À de rares exceptions près, vous obtiendrez la même réponse : Jacques Chirac a été un « bon » président de la République, dont on regrette le départ. Oubliées les épithètes peu flatteuses dont il était jadis affublé : « Facho Chirac », « l'agité du bocal » ou « Super menteur », personnage emblématique des Guignols de Canal Plus.

Pour la droite classique, il demeure « le Président », celui qu'on ne saurait toucher ou critiquer. Pour la gauche, voire pour une partie de l'extrême gauche, il est « le Chi », l'homme du « non » à l'Amérique de George Bush Jr, le défenseur inlassable des peuples opprimés (Amérindiens, Inuits), l'avocat des pays du Sud écrasés par le poids de la dette, une sorte de *sub-comandante* Marcos en costume trois-pièces. Même les écologistes ont de la tendresse pour un homme dont

l'amitié pour Nicolas Hulot a fait oublier qu'il ne fut pas véritablement un défenseur de l'environnement.

En 2011, Jacques Chirac a réussi le prodige d'être devenu un personnage consensuel, objet d'une vénération quasi générale. Le voilà désormais, toutes proportions gardées, sur un pied d'égalité avec les autres présidents de la V<sup>e</sup> République, nain juché sur les épaules de géants devant lesquels il fit longtemps piètre figure. De Gaulle était l'homme du 18 juin et du non au totalitarisme et à la barbarie nazie. Chirac est désormais le « miraculé du 21 avril 2002 », le chevalier blanc d'un antifascisme de pacotille, le saint Georges qui terrassa le dragon Le Pen. Avec Georges Pompidou, il partage le mérite d'avoir légué à la France un musée à nul autre pareil, redonnant à celle-ci son rôle de « mère des Arts et des Lettres ». Petit Chose de la politique, il s'est imposé face à Valéry Giscard d'Estaing, superbe mécanique intellectuelle qui ne prenait pas au sérieux ce Corrèzien frénétique. Enfin, avec François Mitterrand, il partage l'agréable consolation de bénéficier d'un étonnant retour en grâce après avoir été honni et détesté.

Voilà l'homme qui se présentera devant des juges dont le verdict devrait être d'une grande clémence. Reste un autre tribunal, celui de l'Histoire. Sa sentence devrait être légère, à l'image peut-être de la personnalité de Jacques Chirac. Que pourrait-on lui reprocher? Il n'était pas le porteur d'une doctrine. Il n'avait pas de convictions, tout au plus des opinions, aussi tranchées que fluctuantes. Il n'avait pas de projet de société et sa cote de popularité fut toujours inversement proportionnelle à son degré d'implication dans les affaires publiques. Il n'incarnait pas non plus le pays réel, attaché qu'il était à une France rurale en voie de disparition. Quant à la portée de son action sur la scène internationale, elle était à la mesure de la place réelle

de la France dans le monde : celle d'une province reculée du continent européen, peuplée d'étranges indigènes au caractère bougon. Rien de tout cela ne devrait lui valoir une place particulière dans l'histoire de France.

Ce que les Français retiendront de lui, c'est avant tout son combat obstiné pour sa survie politique. Il a triomphé de tous les obstacles jusqu'à son apothéose finale. Pour une simple et bonne raison : il fut un fantastique Nemrod, un grand prédateur au tableau de chasse impressionnant, qui a su éliminer tous ceux qui se dressaient sur son parcours et qui sous-estimaient sa capacité à décimer la classe politique à laquelle il appartenait. C'est ce qu'avait bien compris François Mitterrand quand il disait à ses proches : « *Surtout, ne commettez pas l'erreur qui fut fatale à Giscard : ne sous-estimez pas Chirac, ne le prenez pas pour un con. Surtout pas. À droite, le plus dur, le plus redoutable, c'est lui. Les autres ne valent pas grand-chose.* »

Nostalgiques des pages les plus sombres de leur histoire nationale, les Français lui savent gré d'avoir été le « tonton flingueur de la V<sup>e</sup> République » et de les avoir ainsi vengés des divers ressentiments qu'ils éprouvaient envers ceux qui les gouvernaient. Dans les aléas de sa carrière, ils voyaient une préfiguration de la revanche qu'ils prendraient sur les malheurs de leur propre existence. Le Petit Chose humilié par ses pairs leur apprenait que tout finit par se payer, un jour ou l'autre, et qu'il convient de ne jamais désespérer.

Les Français ont un faible pour les bandits au grand cœur, de Mandrin à Cartouche, en passant par quelques autres. Voilà pourquoi ils admirent une personnalité inclassable dont la route fut jonchée de faux cadavres, « morts pour rire » comme dans les cours de récréation, cadavres d'hommes dont il a provoqué la mort politique, de la gauche corrézienne à Jacques

Chaban-Delmas, en passant par Michel d'Ornano, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Laurent Fabius, Édouard Balladur, Philippe Séguin et, *last but not least*, Nicolas Sarkozy. C'est ce parcours que ce livre veut rappeler, la revanche de César sur Brutus et de Childéric sur Pépin le Bref.

## 1

### **La mise à mort de la gauche corrézienne**

Né à Paris en 1932, Jacques Chirac, fils d'un instituteur devenu employé de banque puis homme d'affaires, n'ambitionnait pas, de prime abord, de faire une carrière politique. Le jour de son mariage avec Bernadette Chodron de Courcel, jeune fille issue d'une famille de noblesse d'Empire<sup>1</sup>, dont un membre, Geoffroy, avait été l'un des premiers à rallier Londres – où il fut le chef de cabinet du général de Gaulle –, il annonce à Bernadette qu'il restera dans l'armée toute sa vie – il vient d'effectuer son service militaire en Algérie – et qu'il abandonnera l'ENA où il a fini par entrer pour rassurer son père. En 1966 encore, alors que Georges Pompidou le presse de se présenter aux législatives, il renâcle. Sa seule ambition, dit-il, est de devenir directeur des transports aériens.

Certes, son père, Abel Chirac, a été banquier, puis conseiller des avionneurs Henry Potez et Marcel Dassault<sup>2</sup>. Son fils n'a pourtant rien d'un Jean Mermoz ou d'un Antoine de Saint-Exupéry. On peut supposer que la surveillance de l'espace aérien français et les négociations syndicales ardues avec les remuants aiguil-

---

1. Du Second Empire.

2. Qui finança généreusement *L'Essor du Limousin*, la feuille électorale de Jacques Chirac, trop peu lue. On y trouvait, en 1967, cette appréciation sur Valéry Giscard d'Estaing : « *Il n'est exceptionnel que dans la trahison.* » L'avis d'un futur expert !

leurs du ciel n'ont pas suffi à assouvir sa formidable fringale de pouvoir et son incroyable énergie. S'il rechigne à s'occuper de politique, c'est en raison du mépris que, depuis 1958, les sympathisants de la V<sup>e</sup> République, pour complaire à leur illustre mentor, affectent à l'égard des joutes et intrigues qui ont conduit à sa perte le régime précédent. Passe encore que des notables grassouillets, ou qu'au sein de l'opposition d'innocents agneaux, se donnant des airs de faux grands méchants loups, éprouvent pour ces joutes d'un autre âge, d'une autre époque, d'une autre planète, un regrettable engouement. Les cervelles bien faites, moulées sur les pupitres de l'ENA, n'aspirent qu'à une chose infiniment plus précieuse : gouverner la France et servir l'État, c'est-à-dire le Président et son Premier ministre.

Inutile de se faire trop d'illusions. Pas plus que ses autres condisciples marqués à droite, Jacques Chirac n'a l'âme d'un Colbert, d'un Louvois ou de ces autres grands commis qui, nonobstant les fréquents changements de régime, servaient la France au mieux de ses intérêts et non des leurs. Eux, pour reprendre la féroce expression d'un Olivier Guichard, sont « *entrés en gaullisme comme on entre chez Saint-Gobain : pour devenir P-DG* », en faisant taire leurs scrupules ou leurs idées – pour autant qu'ils en aient eu, celles-ci ne figurant pas au programme du concours.

Auditeur à la Cour des comptes où il s'ennuie ferme, Jacques Chirac a failli rejoindre les rangs de l'OAS, son séjour de l'autre côté de la Méditerranée l'ayant converti à la cause de l'Algérie française. Cause qu'il oublie bien vite, dès que l'un de ses camarades de Sciences politiques, Gérard Belorgey, l'appelle au secrétariat général du gouvernement qu'il quitte en novembre 1962 pour devenir chargé de mission à Matignon. À Olivier Guichard, qui a pris des renseignements sur lui, il confie

ingénument : « *J'ai hésité entre l'OAS et Pompidou. Désormais, j'ai choisi Pompidou. Je le servirai loyalement et fidèlement.* »

Chargé des dossiers de la construction, de l'aménagement du territoire, de l'industrie aéronautique et des transports aériens, arrivé le premier le matin et reparti tard le soir, Jacques Chirac ne tarde pas à vouloir s'occuper de tout et, surtout, à se faire remarquer de Georges Pompidou, réticent à s'intéresser aux « petites mains » qui œuvrent autour de lui. Auvergnat pudique et peu enclin aux effusions ou à l'enthousiasme, le successeur de Michel Debré manifeste une paternelle attention pour ce jeune trublion maladroit dans lequel il s'habitue, petit à petit, à voir l'héritier qu'il attendait, du moins un partisan convaincu de sa vision du monde. Un homme issu du même terroir que lui, dont la famille, comme la sienne, a tété le lait du radicalisme et du socialisme, un être viscéralement attaché à la France rurale et à ses valeurs, plaçant la discipline au-dessus de toutes les vertus. Enfin et surtout, un jeune ambitieux qui n'appartient pas, du moins pas encore, à tel ou tel clan gaulliste.

Tel est aussi le sentiment des deux éminences grises de Georges Pompidou, Pierre Juillet et Marie-France Garaud, deux personnages qui vont jouer un rôle capital dans la carrière de Jacques Chirac, du moins en partie, et dont l'ombre tutélaire continuera à le poursuivre bien après qu'il aura été contraint de se séparer d'eux. Le premier, décédé à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, a suivi une trajectoire étonnante pour un fils et un frère de préfet. Résistant, il a vu à l'œuvre les FTP communistes du Limousin, de quoi nourrir à l'égard de leurs chefs et de leur parti une aversion quasi pathologique. Membre du RPF (Rassemblement pour la France) créé par le général de Gaulle en 1947, il a été l'un de ses militants les plus dévoués, trop obscur

cependant<sup>1</sup> pour jamais prétendre à l'adoubement dans la confrérie des « barons » du gaullisme, objet désormais de sa hargne vindicative. Après avoir travaillé à Bruxelles pour Opera Mundi, l'agence de Paul Winckler – ce qui lui permettra d'entretenir la thèse selon laquelle il s'agissait d'une couverture pour ses activités au sein des services secrets<sup>2</sup> –, il est, après 1958, chef de cabinet d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles.

Dire que Pierre Juillet a toutes les qualités requises pour occuper ce poste – abandonné au bout d'un an – serait beaucoup s'avancer car l'assiduité et la rigueur administrative ne sont pas son fort. Du moins partage-t-il avec son ministre le même goût de l'Histoire, pourvu qu'elle daigne se conformer à ses vues, et pour une perception apocalyptique des malheurs divers accablant la « douce France », dont le pire est qu'elle continuait d'héberger sur son territoire une armée étrangère d'occupation que l'on ne peut ni chasser ni passer au fil de l'épée : les membres, sympathisants et électeurs des partis de gauche. Appartenant, selon Jérôme Monod, à la catégorie des gaullistes d'extrême droite, Pierre Juillet est un « convulsionnaire de la politique », vivant de et par le drame, habitué à considérer le moindre changement apporté à l'ordre établi comme une entreprise démoniaque visant à mettre à bas l'œuvre de dizaines de générations. Avec lui, le projet de transformation d'un chemin vicinal en chemin départemental devient un crime de lèse-majesté, une atteinte intolérable au subtil tracé des voies de communication conçu, dans leur grande sagesse, par les chefs gaulois, les proconsuls romains,

---

1. Il avait pourtant épousé une ancienne secrétaire du général de Gaulle...

2. Ce que Jacques Foccart, bien placé pour le savoir, prenait un malin plaisir à démentir.

les rois francs, les Mérovingiens et leurs successeurs. À plus forte raison lorsqu'il s'agit de questions infiniment plus importantes comme la justice sociale, la réforme de la fiscalité, la modernisation des institutions ou l'évolution des mœurs. Il empêcherait Dieu de créer le monde, y voyant une marque intolérable de modernisme !

Ce hobereau, qui aime à séjourner longuement dans ses terres creusoises de Puy-Judeau, où il élève des moutons sans qu'aucune Jeanne d'Arc ait eu la bonne idée de venir les garder ou de filer leur laine tout en lui transmettant les volontés du Très-Haut, vit au temps de Louis VII, encore qu'il aurait fait grief à ce roi d'avoir accordé des « communes » à ses bourgeois. Il prend pour l'expression authentique de l'opinion publique – *vox populi, vox Dei* – ce que ses métayers et paysans, humbles manants attachés à la glèbe et fort respectueux de leur « bon maître », osent lui dire en tremblant de tous leurs membres, version plus rustique de ses propres vaticinations. Autant de « vérités d'évangile » qu'il présente à Georges Pompidou comme l'affirmation de la vieille sagesse paysanne, seule à avoir un poids électoral décisif. Singulier mélange de Torquemada, de Machiavel et de Père Joseph, il lui arrive de condescendre, dans sa grande bonté, à se mêler de la France de son temps, pourtant bien indigne de ses efforts, dans le seul but de lui infliger les pénitences qu'elle mérite et aurait dû avoir l'intelligence de réclamer lors de processions expiatoires, seules manifestations tolérables à ses yeux.

Longtemps solitaire, il a été rejoint par Marie-France Garaud, née Quintard, fille d'avouée et épouse d'avocat, bonne juriste. Après s'être occupée de contentieux maritimes, elle est devenue l'attachée parlementaire de Jean Foyer, le très réactionnaire garde des Sceaux. Contrairement à Pierre Juillet, elle

a la fibre « centriste », si l'on entend par là qu'elle se situe à mi-chemin de l'extrême droite et de la droite, un « juste milieu » vers lequel elle ne désespère pas de ramener les brebis égarées de l'ex-MRP, conduites par René Pleven, Joseph Fontanet, Jacques Duhamel et Jean Lecanuet. Jouant volontiers de son charme – elle n'oublie pas qu'elle est belle et assez mystérieuse pour troubler les hommes, même les plus endurcis –, elle est aussi autoritaire, cassante et brutale. Cela pourrait constituer un défaut ; c'est le plus piquant de ses agréments, ce je-ne-sais-quoi qui la différencie des autres femmes auxquelles pareille conduite est interdite. Comme le dit joliment Catherine Nay : « *Sous ses coups, Sacher-Masoch serait mort de plaisir*<sup>1</sup>. » Avec Pierre Juillet, dont elle est le bras séculier puis le bras droit, elle s'entend comme larrons en foire. Ils ont en commun la haine du reste du genre humain, la passion de la province – Marie-France Garaud possède dans les Deux-Sèvres le château de La Moulière –, l'amour éperdu de la France éternelle, une totale absence de scrupules et la conviction bien ancrée qu'ils incarnent la vérité et le bon droit. Tout leur est dû, à commencer par le respect et l'obéissance qu'ils confondent volontiers avec la servilité, mère de toutes les bassesses, leur nourriture préférée.

À Matignon, ils sont craints, sauf peut-être d'Édouard Balladur et de Michel Jobert, qui ont une fois pour toutes décidé que ces étranges alchimistes, ces « diaboliques », sont des bouffons de cour. Leur commun maître, Georges Pompidou, les tolère à ses côtés parce qu'il est curieux de tout et de tous et qu'ils n'ont pas leur pareil pour lui rapporter ragots et rumeurs, voire lui dénoncer les complots qu'ils ont

---

1. Catherine Nay, *La Double Méprise*, Grasset, 1985, p. 57.

orgés de toutes pièces<sup>1</sup>. Leurs frasques perpétuelles finiront par provoquer leur chute, et leur influence, à cette époque du moins, se fait sentir plus dans le domaine des idées que dans la gestion des affaires de l'État.

Il en va autrement pour Jacques Chirac. Telle la lionne de Nakuru, au Kenya, qui adopta à trois reprises des bébés antilopes, ces redoutables carnassiers, enfermés dans leur cage dorée, prennent sous leur protection celui qu'ils ne tardent pas à surnommer « *le poussin*<sup>2</sup> », afin non de parfaire son éducation, mais de la faire tout court. Sans doute n'ont-ils jamais lu Gustav Mayrink. Ils recréent, à Paris et non dans les ruelles fangeuses du ghetto de Prague, un *Golem*, une créature monstrueuse appelée à devenir un tueur redoutable, le placide exécutant des sentences capitales que les deux compères prononcent à l'encontre de « coupables » dont le procès est jugé par contumace.

Pierre Juillet est le premier à introduire Jacques Chirac en politique – sans lui demander son avis, qui n'a aucune importance. Dès 1964, il le fait nommer à la Coder (Commission économique de développement régional) du Limousin, strapontin honorifique qui oblige cependant son titulaire à se familiariser avec les élus locaux et à faire avancer les dossiers en souffrance à Paris. Ce qu'un conseiller à Matignon a plus de chances d'obtenir qu'un député ou un ministre. Un an plus tard, Jacques Chirac se retrouve membre du conseil municipal de Sainte-Féréole, bourgade où son

---

1. En 1967, alors que le gouvernement ne dispose que d'une voix de majorité, elle prétendra avoir évité la défection de trois élus prêts à voter une motion de censure. L'un des comploteurs apprendra de la bouche même du Premier ministre le rôle qu'il était censé avoir joué...

2. Ce qui fit dire à Raymond Marcellin, quand Jacques Chirac, en 1973, le remplaça au ministère de l'Intérieur : « *Le poussin est devenu poulet !* »

grand-père fut instituteur et où il n'était pas électeur. Peu importe, le maire sortant, bien inspiré et sans doute conseillé par Pierre Juillet, l'a inscrit d'office sur la liste. On ne refuse pas pareil service à un « pays », même si les délibérations dudit conseil ne sont ni passionnantes ni propices à de grandes joutes oratoires entre partisans et adversaires de la réfection du préau de l'école. S'il en était resté là, ce qui aurait pu arriver, le nouveau conseiller, après deux mandats, serait peut-être devenu premier adjoint et, la cinquantaine passée, se serait demandé s'il pouvait espérer briguer un siège au conseil général. Le contexte politique en aura décidé autrement.

Les élections législatives de 1967 approchent et constituent une fâcheuse épreuve pour le Premier ministre. Le régime gaulliste, jadis plébiscité par les Français, s'essouffle peu à peu, au point que François Mauriac, peu suspect d'hostilité à son égard, écrit dans son *Bloc-Notes* : « *Je songe souvent en cette fin de règne à l'image d'Alphonse de Neuville, dans l'Histoire de France de Guizot qui a tant fait rêver mon enfance, où l'on voyait le vieux Charlemagne pleurer en découvrant d'une fenêtre de son château les premières barques de Normands s'approchant du rivage*<sup>1</sup>. » En 1965 déjà, à la surprise générale, de Gaulle a été mis en ballottage au premier tour de l'élection présidentielle – la première à se dérouler au suffrage universel depuis 1848 – par François Mitterrand et Jean Lecanuet. Le vieil homme a dû descendre dans l'arène pour assurer sa réélection. Élu en 1962, alors que de Gaulle bénéficiait de la popularité que lui valait le fait d'avoir réglé l'épineux dossier algérien, les députés gaullistes savent que bon

---

1. François Mauriac, *Bloc-Notes*, t. IV, 1965-1967, présentation et notes de Jean Touzot, coll. « Points », Seuil, 1993, p. 557.

nombre d'entre eux ne retrouveront pas les travées du Palais-Bourbon. On ne se bat pas pour décrocher les investitures dans les circonscriptions d'opposition ou réputées perdues d'avance. D'où la nécessité de faire appel à quelques jeunes braves pour galvaniser les énergies et tenter de conjurer le spectre hideux de la défaite.